

Mais où est donc passé le candidat Jean Meyer?

NYON

Le prétendant hors parti ne figure plus sur les panneaux d'affichage qui bordent la place Perdtemps. Malveillance? Non, règlement!

A gauche Daniel Rossellat, à droite Maurice Gay. Au centre... le grand vide. Non, ce n'est pas la description du paysage politique nyonnais à la veille de l'élection complémentaire à la Municipalité. C'est simplement l'image que les passants peuvent découvrir depuis quelques jours sur les espaces destinés aux affiches électorales bordant la place Perdtemps. Jean Meyer, troisième prétendant au siège, a disparu. «Ce n'est pas la seule chose bizarre dans cette campagne d'affichage. Certains panneaux sont invisibles et la ville a refusé de respecter l'ordre du tirage au sort des listes», assure le candidat «sans visage».

Car c'est la commune qui gère ces différents panneaux. «Nous avons envoyé aux candi-



Daniel Rossellat et Maurice Gay entourent le panneau vide qui était destiné à Jean Meyer.

dates un plan précis leur indiquant le nombre d'affiches et où les poser», explique Jean-Numa Grau, de l'administration générale. «Pour éviter que ce soit toujours le même en premier, nous avons interverti l'ordre des listes d'un panneau à l'autre», rappelle-t-il, en précisant que Jean Meyer n'avait pas respecté cet ordre ni le nombre d'affiches.

Résultat: la ville a fait recouvrir la tête de Jean Meyer par un message incitant à voter, alors que l'emplacement qui lui était destiné demeure désespérément vide... **M. JOT.**

Les parents réclament la construction d'une école

BEGNINS

Une lettre ouverte, cosignée par plus de 120 habitants, a été transmise mardi à la Municipalité.

Le directeur de l'établissement scolaire de l'Esplanade, Patrick Uebelhart, l'avait annoncé à la rentrée: «Toutes les classes sont occupées.» Dans leur lettre ouverte à la Municipalité de Begnins, les parents d'élèves habitant cette commune s'inquiètent de ce constat et demandent aux autorités de tout faire pour construire un nouveau bâtiment.

«Il y a eu un manque d'anticipation, remarque Céline Fossati, conseillère communale et porte-parole des parents. Nous regrettons qu'il n'y ait plus de classes primaires à Begnins. A la rentrée 2009, il est même probable que des élèves du secondaire

doivent être délocalisés dans des communes voisines.»

Selon la municipale Deborah Gervais, le problème vient en partie du retard pris par le programme HarmoS - harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse -, qui prévoit notamment le retour au primaire des élèves du cycle transitionnel (5e et 6e). «Dans ce cas, certaines communes souhaiteraient construire une école primaire dans les hauts, ce qui libérerait de la place à Begnins», explique la municipale. A son avis, vu qu'HarmoS tarde et que les besoins se font pressants, il serait préférable de construire du secondaire à Begnins. Ce d'autant plus que la commune a un terrain à disposition, et que la gestion du secondaire est une prérogative de l'Association intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE). **Y. M.**

La chaufferie coûtera 1 million de plus

BEGNINS

Entre 2006 et 2008, l'évaluation du coût du chauffage à distance et à bois de Begnins est passée de 5,1 à 6,15 millions de francs. Mardi, le Conseil communal a accepté de recapitaliser le projet, déjà en chantier.

YVES MERZ

Sur le million nécessaire au financement du surcoût du projet, la commune de Begnins ne paiera «que» 400 000 francs puisqu'elle détient 40% des parts de la Bedac SA, maître de l'ouvrage. La Société électrique intercommunale de La Côte (SEIC), qui détient les 60% restants, a aussi décidé de financer sa part. Mardi soir, le syndic de Begnins, Antoine Nicolas, a annoncé au Conseil communal que «les soumissions rentrées montrent qu'on est maintenant dans le tir». En d'autres termes, il ne devrait pas y avoir d'autres mauvaises surprises.

Raisons multiples

Pourquoi un tel surcoût? «L'expérience des fouilles entreprises aux Persières pour contenir les conduites à distance a montré que l'ensemble des fouilles coûterait environ 270 000 francs de plus que prévu, explique le syndic.

La décision d'enterrer complètement le chauffage entraîne, quant à elle, une augmentation de 400 000 francs environ. La chaudière, fabriquée en Autriche, a subi une hausse de 140 000 francs due à la hausse du prix des composants, comme à celle du cours de l'euro. Les conduites ont augmenté égale-



LE CHANTIER La décision d'enterrer complètement le chauffage à distance et à bois augmente le coût de cet ouvrage imposant. Mais ce choix permettra de rendre la place de Fleuri dans son intégralité à la fin des travaux. **BEGNINS, LE 24 SEPTEMBRE 2008**

ment. En outre, les subventions liées à la restitution du CO₂ ont diminué de 260 000 francs.»

Mardi, les conseillers se sont bien sûr inquiétés de l'évolution du projet, de savoir si l'entreprise chargée des travaux était fiable, du soutien de la SEIC et du contrôle du chantier. Rassurés et conscients qu'il s'agit d'investissements sur le long terme, ils ont appuyé la Municipalité à une très large majorité. Les travaux d'excavation ont débuté à la mi-juin, ceux de génie civil à la mi-septembre. Le gros du béton armé doit être livré pour Noël. La «caisse» sera dès lors prête à recevoir la tuyauterie et la chaudière. «Sa mise en service est prévue pour l'automne 2009», annonce le syndic. ■

De nombreux bénéficiaires

Mardi soir, le Conseil communal de Begnins a voté un crédit de 250 000 francs pour financer le raccordement des immeubles communaux au chauffage à distance et à bois. Ainsi, dès l'automne 2009, la grande salle de Fleuri, l'immeuble communal de Fleuri, le Restaurant de l'Écu Vaudois, l'administration communale, les immeubles locatifs du Sidan 2 et 4, le complexe scolaire de l'Esplanade, la voirie, le local des pompiers et la buvette du foot seront chauffés au bois. Aux immeubles communaux s'ajoutent les clients privés: les 70 appartements des

Persières, l'EMS Bellevue et une majorité de logements proches du tracé menant à Bellevue. Ces premiers utilisateurs paieront leur énergie 15 ct./kWh durant trois ans. Ensuite, ce tarif sera adapté. Selon le syndic Antoine Nicolas, la chaudière qui sera installée l'an prochain, avec ses 1200 kWh, sera bien rentabilisée. Le site de Fleuri est conçu pour accueillir une deuxième chaudière de 1000 kWh, capable de chauffer environ 200 appartements. Avant de l'acquérir, la Municipalité sondera l'intérêt des habitants et des entreprises. **Y. M.**

Les commerçants nyonnais offriront le parking à leurs bons clients

CADEAU

«Petit plus», selon les termes de l'Office du tourisme, des jetons donnant droit à une heure de parking gratuite à Nyon seront offerts dans 23 magasins du centre-ville.

C'est presque une résurrection. Proposée depuis plus de quatre ans, la vente aux commerçants de jetons de parking à prix réduit n'avait pourtant, jusqu'à il y a peu, jamais suscité grand intérêt. «Et pourtant, ces pièces cuivrées donnent droit à une heure, en fait, 1 franc de stationnement sur les places de la ville, et représentent une sympathique attention à réserver aux bons clients», insiste Véronique Bürki-Henriod, présidente de la Société industrielle et commerciale de Nyon (SIC).

Vu le peu de succès rencontré à ce jour, et à l'occasion de la Fête de l'automne, samedi en ville, l'association, en partenariat avec Nyon Région Tourisme (NRT), a donc décidé de relancer l'idée. Pour le prix de vingt-cinq jetons, les membres de la SIC ont ainsi pu se procurer cinquante pièces, dont la moitié devra être distribuée aux clients.

Reste que seuls 10% des membres ont répondu favorablement à l'appel commun de la SIC et de NRT. «C'est déjà pas mal, note Véronique Bürki-Henriod. Il faut



Véronique Bürki-Henriod, présidente de la SIC, et Jean-Pierre Pralong, directeur de Nyon Région Tourisme, relancent le jeton de parking.

savoir que sur nos 200 membres, il y en a beaucoup qui ne reçoivent pas de clients. Sans compter les 36 magasins du Centre commercial La Combe, qui ont déjà un parking sous leurs pieds.» Bref, le nombre d'arcades susceptibles de disposer de jetons fond de moitié...

Réflexe à acquérir

Quant au manque d'intérêt rencontré avant la présente opération, la présidente de la SIC l'explique avec deux arguments: les commerçants n'ont pas encore acquis le réflexe; mais aussi «un manque certain d'information de notre part». Un petit tour dans les magasins de la ville permet d'ailleurs d'abonder en ce sens.

Ils étaient bien peu, en effet, à connaître le système avant la piqure de rappel envoyée par la SIC. «Nous avions déjà l'habitude d'offrir un petit cadeau à nos bons clients, sourit Catherine Denogent Cherpillod, de la boutique Catabo. Mais cette initiative est bonne, on ne pouvait passer à côté!» Plus bas, à la rue de la Gare, ce commerçant anonyme a aussi quelques capsules dorées à donner à ses habitués. Mais il doute de leur utilité: «C'est évidemment un excellent moyen de se défendre face aux centres commerciaux de périphérie. Mais le système mis en place par la ville, avec la première heure gratuite à Perdtemps, me semble suffisant.» **GILLES BIÉLER**

EN BREF

Bassins a choisi son réseau d'accueil

ENFANCE La commune de Bassins, qui dispose d'une unité d'accueil pour écoliers de 36 places, a décidé de rejoindre le réseau d'accueil de la petite enfance de Gland et environs, qui comprend désormais 14 communes. «Nous avons fait ce choix suite aux garanties que nous avons reçues de la part de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE). Nous toucherons les subventions dont nous avons absolument besoin pour faire tourner notre structure d'accueil», a expliqué le syndic Didier Lohri. **Y. M.**

Déchetterie sous toit

SAINT-CERGUE L'aménagement d'une déchetterie communale aux Cheseaux-Dessous, avec un quai d'accès, a nécessité un crédit complémentaire de 43 000 francs pour réaliser une couverture en bois. Mardi, le Conseil communal a accepté cette rallonge. Dans la foulée, il a approuvé le plan partiel d'affectation (PPA) qui permettra de mettre cette installation aux normes de l'aménagement du territoire. **24**

PUBLICITÉ

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE CANCER (LVC)
Av. Gratta-Paille 2, CP 411,
CH-1000 Lausanne 30 Grey
021 641 15 15 | www.lvc.ch

2008
ligue vaudoise contre le cancer

PROGRAMME

AU STAND DE 8H À 12H
En 14 panneaux clairs et ludiques, les informations essentielles sur les activités de la Ligue et sur le cancer.

SALLE COMMUNALE DE 9H À 12H
Maquette d'intestin géant. Une installation exceptionnelle que vous pourrez visiter de l'intérieur...

SALLE COMMUNALE DE 11H À 12H
Conférence-débat sur le dépistage systématique par mammographie du cancer du sein.

Samedi 4 octobre, la Ligue est au Marché de Nyon: bienvenue à tous!

Entrez dans un intestin géant...
Participez au débat sur le dépistage systématique du cancer du sein...
Découvrez notre stand...
Venez vous informer!